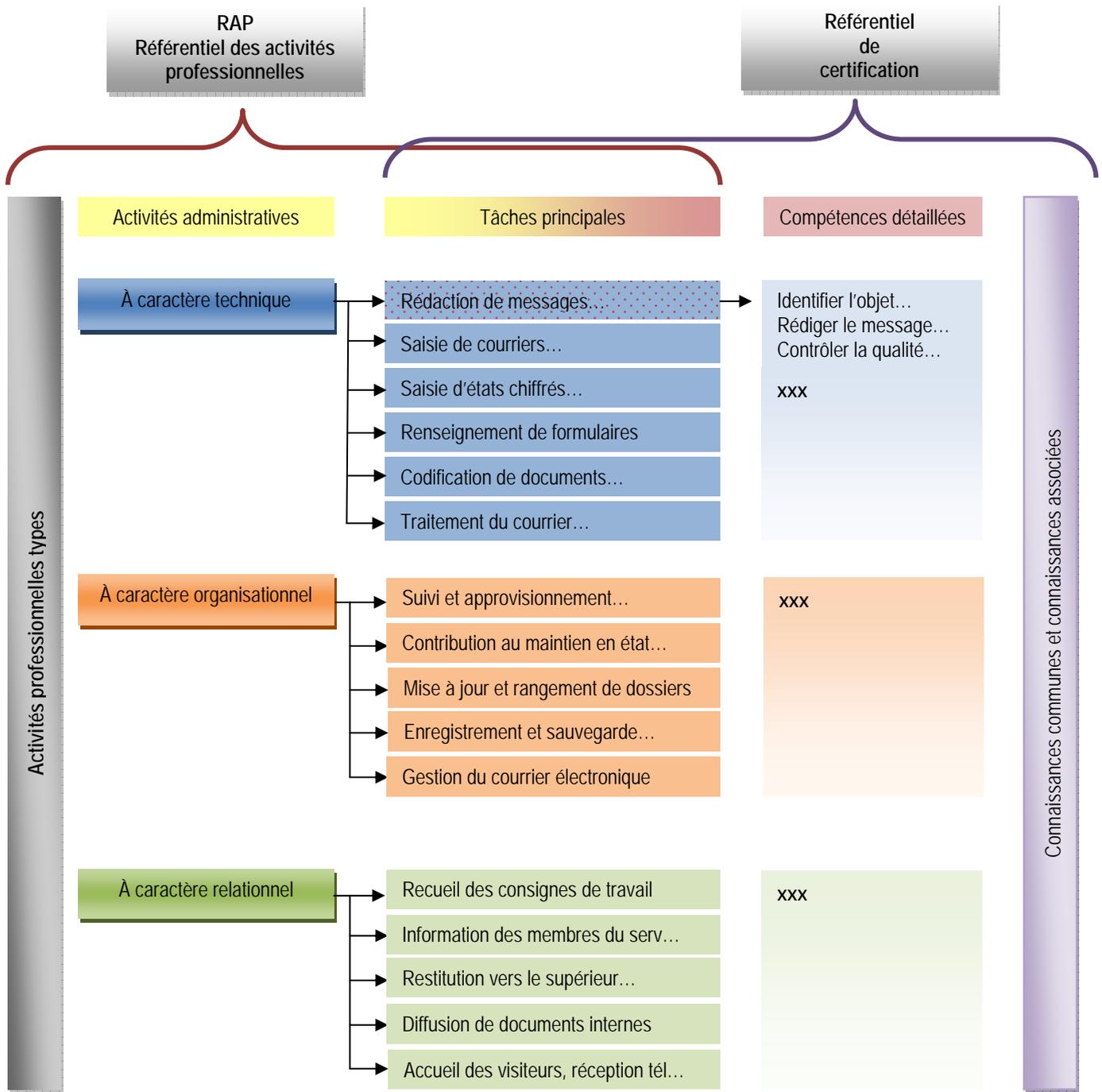


Structure du référentiel du BEP « Métiers des services administratifs »



Le référentiel des activités professionnelles	Il décrit les activités administratives principales du métier. Ces activités sont découpées en tâches professionnelles
Le référentiel de certification	Les activités du RAP y sont déclinées en compétences à acquérir. Pour construire son parcours de formation, l'enseignant s'y réfère pour produire des activités professionnelles significatives
Le règlement d'examen	Il définit les épreuves du diplôme, les modalités d'organisation, les critères d'évaluation